



Dossier technique
Sélective Inter-Régionale Sud-Ouest TU-Gac
Les 8 et 9 février
POITIERS

Dossier technique

Sélective Inter- Régionale Sud-Ouest

AUVERGNE RHONE ALPES

PACA

BRETAGNE

NORMANDIE

CENTRE VAL DE LOIRE

PAYS DE LA LOIRE

NOUVELLE AQUITAINE

OCCITANIE

Forclusion / limite d'engagement :

13 janvier

Contact technique

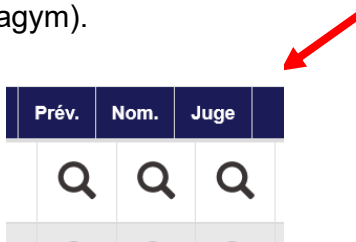
Responsables techniques

Marion LIMBACH-TARIN marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Céline MICHEL celine.michel@ffgym-na.fr

Procédure d'engagement des juges

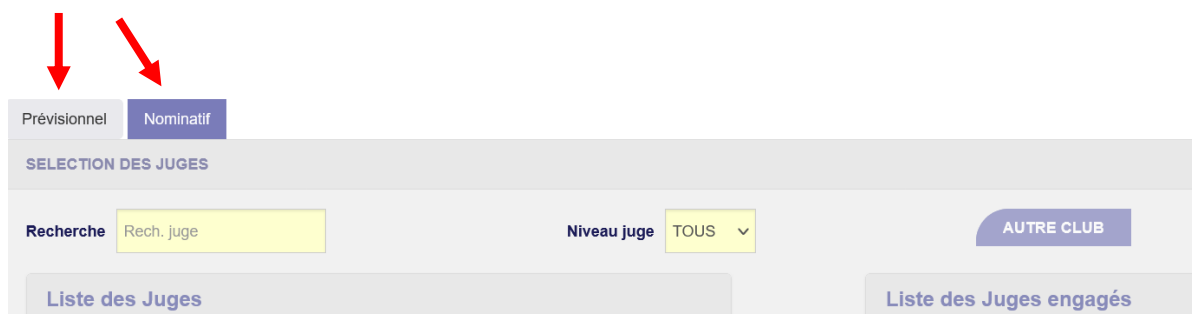
Les clubs engagent leurs juges dans engagym avant le 13 janvier (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.



Pour la GAC, dans le cas où le club engage 2 juges, 1 pour le samedi, 1 pour le dimanche, cocher la case dispo partielle et préciser la journée pour laquelle il est engagé.

The screenshot shows a web interface for managing judges. At the top, there is a blue button labeled 'AUTRE CLUB'. Below it, a grey header contains the text 'Liste des Juges engagés'. A red arrow points down to a white form box. Inside the form, the name 'LIMBACH-TARIN Marion- N5' is displayed on the left, and on the right, there is a checkbox labeled 'Dispo. partielle' which is currently unchecked.

En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au 28 janvier. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail au responsable des juges de la compétition.

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Filière Performance :

Gymnastique Acrobatique : 22,75 euros par unité

Tumbling : 29,25 euros par gymnaste

Filière Elite :

Gymnastique Acrobatique : 32,50 euros par unité

Tumbling : 39 euros par gymnaste

Les engagements sont à réaliser par EngaGym avant le 13 janvier (23h59).

Règlement des engagements

Les engagements doivent être réglés entre le 29 janvier et le 07 février dernier délai soit par virement soit par CB sur le compte du comité régional de Nouvelle Aquitaine :



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Banque 15589	Guichet 33539	N° de compte 069455995 43	Clé RIB 24
Titulaire du compte	: COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE NOUVELLE AQUITAINE ZA BERSOL 35 AVENUE GUSTAVE EIFFEL 33600 PESSAC		
Domiciliation	: CCM PESSAC ALOUETTE		
Devise	: EUR		
IBAN FR76 1558 9335 3906 9455 9954 324		BIC CMBRFR2BXXX	

Accueil des clubs

- ✓ L'accueil, le dossier avec les accréditations sera à retirer dans la salle de compétition dès votre arrivée :
 - de 17h à 20h le vendredi,
 - de 8h à 20h le samedi,
 - à partir de 8h le dimanche
- ✓ Signaler toutes données erronées à l'arrivée à l'accueil

Cartes de compétition

Gac : Filière Nationale B : Les cartes de compétition GAC sont à déposer à l'arrivée à l'accueil des clubs (conseillé) ou au plus tard à la réunion des juges de la catégorie concernée.

Filière Nationale A et Elite : Les cartes de compétition sont à envoyer par mail au plus tard le **29 janvier** à l'adresse suivante : CarteCompetGAC@ffgym.fr Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_competition/GAc

Pour plus d'informations, voir le règlement technique GAc.

Musique

Les musiques devront être téléchargées au plus tard **le 13 janvier** via l'application DJGym accessible via le site de la FFGym – Rubrique Compétitions. Toutes les informations nécessaires pour utiliser l'application DJGym sont disponibles dans le tutoriel disponible sur le site de la fédération (tutoriel accessible sur la page d'accueil de DJGym).

Pour associer une musique à un groupe, il faut choisir un/une gymnaste de l'ensemble. La musique sera ensuite associée automatiquement à tout l'ensemble engagé.

Attention : Pour les catégories qui ont 2 ou 3 mouvements, pour associer la musique au statique, dynamique ou combiné, le type de mouvement est choisi dans la rubrique « Appareil ».

Pensez à associer le bon mouvement. Par défaut, la musique est associée au « statique ». La plupart des soucis en Nationale B découlent de ce paramètre.

Prévoir une copie des musiques sur support USB pour le jour de la compétition.

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats médicaux élite

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 1^{er} février).

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été transmis à la Fédération devront être en mesure de le présenter sur place sans quoi ils ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Echauffements

Tumbling : L'échauffement spécifique aura lieu sur le plateau de compétition.
Une aire d'échauffement articulaire sera disponible.

GAC : L'échauffement spécifique se déroule sur le praticable d'échauffement.
Passage de compétition direct. Pas de défilé d'entrée.

Organisation du plateau :

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition :

Le planning prévisionnel est disponible sur le site de la FFGYM, sur la page du calendrier de la compétition, ainsi que sur le site du Comité Régional. Le planning définitif sera diffusé à ces mêmes endroits.

Entraînement plateau compétition :

Un entraînement plateau est proposé le vendredi de 16h à 20h.

Les clubs doivent s'y inscrire en cliquant sur le lien suivant : [Formulaire entraînement](#)

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	13 janvier
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	13 janvier
Engagement des juges	Engagym	13 janvier
Paiement des engagements	EngaGym	13 janvier
Téléchargement des musiques	DJGym	13 janvier
Cartes de compétition GAc NA/Elite	CarteCompetGAC@ffgym.fr	29 janvier